

N° _____/MFPRA/CTRAP/UGPD

Lomé,

PROGRAMME DIASPORA
Recrutement d'Experts/Consultants de la Diaspora

***Recrutement d'experts/consultants dans le cadre du programme de renforcement des capacités
institutionnelles***

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°0003

L'Unité de Gestion du Programme Diaspora (UGPD), à travers le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a obtenu des ressources financières de l'Etat dans le cadre du programme de renforcement des capacités institutionnelles. Ils se proposent d'utiliser ses ressources pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour le recrutement d'un pool d'experts/consultants.

Le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives, à travers l'Unité de Gestion du Programme Diaspora, sollicite des candidatures en vue du recrutement d'experts/consultants suivants :

I. EXPERT SPECIALISTE EN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert spécialiste aura à réaliser les tâches ci-après :

(1) La conception, l'installation et la gestion d'un logiciel SIG (Système d'Information Géographique); (2) La mise à jour les données ; (3) La conception d'une cartographie thématique et la modélisation.

L'expert spécialiste doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en géographie, en cartographie, en aménagement du territoire ou toute autre discipline apparentée, et justifier une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans l'utilisation des systèmes d'information géographique pour l'aménagement du territoire; Avoir une connaissance approfondie en ACGIS; Avoir une expérience pointue en informatique particulièrement avec les logiciels du système d'information géographique ; Avoir une excellente capacité de rédaction des rapports d'études et d'évaluation; Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants (Microsoft Office, Microsoft Projet et autres...); Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

II. EXPERT/CONSULTANT EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

(1) La conception d'un guide méthodologique d'élaboration des schémas ; (2) L'élaboration des outils d'aménagement du territoire (schéma national, schémas régionaux et locaux) ; (3) La conduite des études en

planification physique et économique avec des cartes thématiques afin de permettre la planification du développement tout en identifiant les zones de protection ; (4) La formation dans les domaines suivants : analyse régionale et aménagement des terroirs, planification régionale et gestion de terroirs, management des projets et microréalisations , territorialisation des politiques et actions de développement ; (5) L'exploitation des données collectées et leur consolidation.

L'expert spécialiste doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en géographie, en aménagement du territoire ou toute autre discipline apparentée, et justifier une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en aménagement du territoire; Avoir participé à l'élaboration d'au moins cinq (5) outils d'aménagement du territoire de préférence dans les pays en voie de développement ; Avoir une expérience pointue dans l'utilisation des TIC pour l'aménagement du territoire ou la planification ; Avoir des connaissances avérées en planification régionale, en développement local et/ou en décentralisation ; Avoir une excellente capacité de rédaction des rapports d'études et d'évaluation; Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants (Microsoft Office, Microsoft Projet et autres...) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

III. EXPERTS/CONSULTANTS EN PLANIFICATION SUIVI ET EVALUATION (GESTION DES PROJETS)

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert consultant dans les limites de sa responsabilité devra aider le gouvernement à travailler sur au moins 4 axes dont le contenu est le suivant :

(1) Améliorer l'environnement légal et le contexte socio-économique affectant le secteur privé : (a) Un système judiciaire et un cadre légal amélioré ou mieux adapté ; (b) Une ou des institutions chargées de la promotion des investissements et des échanges (y inclus la zone franche) plus performante ; (c) Un mécanisme plus performant de promotion et d'encadrement d'entreprises, en général, les entreprises émergentes (PMI/PME) en particulier ; (d) Des services financiers accessibles, plus performants et à coût réduit ; (e) Une stratégie nationale de promotion de l'investissement et de partenariat public privé (PPP) surtout pour des projets de grande envergure.

(2) Réduire les coûts et améliorer l'efficacité des services clés tels que : (a) Les secteurs des télécommunications, services postaux ; (b) Le port de Lomé, eau électricité, la régulation de ces services, la privatisation ; (c) L'encadrement du secteur privé, notamment à travers la chambre de commerce et les autres fédérations.

(3) Promouvoir le secteur privé et la compétitivité dans certains segments du secteur industriel (phosphates, coton, tourisme, et hôtellerie, agro business, etc.) sur la base de mécanismes de marché ;

(4) Contribuer à l'amélioration de la coordination et le pilotage des activités du domaine de la compétitivité et du développement du secteur privé et des entreprises.

L'expert consultant doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en sciences économiques, en sciences juridiques ou toute autre discipline apparentée ; Justifier 5 à 10 années d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de cadres stratégiques de développement ; Avoir une très bonne connaissance en matière de compétitivité et une expérience confirmée dans la création et l'encadrement des clusters ; Avoir une expérience avérée dans la formulation et l'implémentation des politiques de stratégie de développement du secteur privé ; Avoir une très bonne connaissance et une expérience confirmée dans le domaine de l'analyse de la pauvreté, les OMD et de la mise en application du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté ; Avoir une excellente capacité de rédaction des rapports d'études et d'évaluation ; Avoir une connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants (Microsoft Office, Microsoft Projet et autres...) ; Avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

IV. EXPERT CONSULTANT SPECIALISE EN CONCEPTION ET GESTION DES BASES DE DONNEES

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

- (1) Assister le Ministère dans la mise en place et la gestion d'un système de gestion et de l'informatisation de données sur l'environnement ;
- (2) Appuyer les services du Ministère de la conception des manuels de collecte de données statistiques en matière d'environnement pour l'alimentation des bases de données ;
- (3) Contribuer à la formation des cadres du Ministère en collecte, stockage, archivage et gestion de données environnementales.

4- QUALIFICATIONS DE L'EXPERT/CONSULTANT

L'expert doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en système d'information géographique et/ou géographie option géomatique ou toute autre discipline apparentée ; Avoir au moins dix (10) années d'expériences en gestion des données, système d'information géographique, en géomatique, système d'information environnementale ; Avoir au moins trois (3) années d'expérience en conception d'outils géomatiques d'aide à la décision et/ou établissement de perspectives ; Parfaite maîtrise des logiciels usuels de création et de gestion de SIG (conception d'au moins 10SIG) ; Avoir une expérience professionnelle en gestion intégrée des zones côtières ; Avoir une expérience en traitement d'images satellites ou de photographies aériennes serait un atout ; Avoir une connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants (Microsoft Office, Microsoft Projet et autres) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

V. EXPERT /CONSULTANT EN ECONOMIE FORESTIERE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert/consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

- (1) Contribuer à la préparation du Togo sur les questions de négociation sur les paiements pour services environnementaux ;
- (2) Contribuer à l'évaluation de la rentabilité des exploitations forestières au Togo et à l'émergence du secteur forestier privé ;
- (3) Appuyer le Ministère dans la mise en œuvre du fonds national pour l'environnement et le fonds national de développement forestier.

L'expert doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en économie de l'environnement ou en économie forestière ou toute autre discipline apparentée ; Avoir une expérience dans les négociations internationales sur les questions du climat et de l'économie verte ; Disposer d'une grande expérience en économie forestière, en traçabilité et légalité produits forestières ; Avoir une connaissance sur la problématique du commerce de bois tropicaux particulièrement ceux de la sous-région d'Afrique occidentale ; Avoir une connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants (Microsoft Office, Microsoft Projet et autres) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

VI. EXPERT/CONSULTANT SPECIALISE EN NORMES ET QUALITES ENVIRONNEMENTALES

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert/consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

(1) Contribuer à l'élaboration des normes et standards environnementaux dans les principaux secteurs d'activités ; (2) Assister le Togo dans la mise en place de la police environnementale et la surveillance environnementale ; (3) Assister l'institution dans l'élaboration du manuel et des normes de conduite des audits et procédures environnementales.

L'expert doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en science de l'environnement, en chimie de l'environnement, en évaluation des risques environnementaux ou toute discipline apparentée ; Justifier cinq (5) ans au moins d'expérience pertinente en élaboration des normes environnementales ; Avoir une bonne connaissance scientifique des questions environnementales ; Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

VII - EXPERT/CONSULTANT PLANIFICATION STRATEGIQUE ET OPERATIONNELLE

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert/consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

(1) Renforcer l'équipe de l'institution dans la mise en œuvre de l'approche programme, l'élaboration des CDMT et le suivi des portefeuilles de programmes et de gestion axée sur les résultats ; (2) Assister l'institution dans l'élaboration des documents de planification stratégique et opérationnelle ; (3) Appuyer l'institution dans l'élaboration des indicateurs de performance et dans la mise en place d'un système de suivi et évaluation ; (4) Assister l'institution dans l'élaboration des projets de développement et dans l'analyse économique et sociale des programmes.

L'expert doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en sciences économiques, en administration publique, en techniques de planification et statistiques, ou toute autre discipline apparentée ; Justifier 5 à 10 années d'expérience professionnelle en planification stratégique et opérationnelle ; Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

VIII - EXPERT CONSULTANT EN MONTAGE D'AGENCE

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec l'institution demanderesse, l'expert/consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

(1) Accompagner dans la mise en place et l'opérationnalisation de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la base (ANADEB) ; (2) Conduire une étude pour doter l'ANADEB d'un Fonds d'appui au développement à la base ; (3) Etudier les possibilités de collaboration entre l'Agence d'appui au développement à la base et les Agences d'Appui aux initiatives de base (AGAIB) initiées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement communautaire (PDC) ; (4) Conduire l'élaboration du manuel d'opération de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la base.

L'expert doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en économie de développement, en agroéconomie ou toute autre discipline apparentée ; Justifier cinq (5) années d'expérience

dans la mise en place et l'accompagnement d'institutions de développement ; Avoir une bonne connaissance des questions de développement ; Avoir une expérience dans l'élaboration de manuel de procédures et d'opérations ; Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

IX - EXPERT CONSULTANT POUR L'ORGANISATION ET LA COORDINATION AU MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Sous la supervision du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, l'expert/consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

(1) l'organisation, la coordination, le contrôle et le développement de toutes les activités relatives au commerce, à l'industrie et au développement du secteur privé; (2) l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires en matière de commerce, d'industrie et au développement du secteur privé ainsi que la conception des plans et programmes de développement desdits secteurs ; (3) la promotion des échanges et l'application des accords internationaux ; (4) la vérification des instruments de mesures et le contrôle de la qualité des produits et services ; (5) la tutelle des établissements publics et des entreprises publiques ayant pour objet le commerce, le développement industriel et l'artisanat.

Par ailleurs, il aura pour activités principales : (1) Suivre et contrôler l'application des décisions prises par le Ministre ; (2) Exercer sous l'autorité et par délégation du Ministre, la surveillance des services centraux, régionaux et organismes rattachés relevant du département dont il anime, coordonne et contrôle l'activité ; et assure le suivi administratif des dossiers ; (3) Veiller aux relations avec l'extérieur et organiser la circulation de l'information ; (4) Veiller à l'élaboration des budgets du département et en contrôler l'exécution ; (5) Gérer les ressources humaines, financières et matérielles du Ministère ; (6) Assurer les fonctions communes à l'administration concernant les études générales, la planification, les statistiques, l'organisation, l'informatique et la traduction ; (6) Soumettre au Ministre les affaires traitées par les services centraux, régionaux et organismes rattachés et joindre, le cas échéant, les observations ; (7) Préparer en collaboration avec les Directeurs, les dossiers à inscrire à l'ordre du jour du conseil des Ministres et coordonner dans les mêmes conditions la formulation de la position du Ministère sur ceux des autres départements soumis au conseil des Ministres.

L'expert doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en sciences économiques, sciences publiques de l'administration, en sciences sociales, sciences juridiques ou toute autre discipline apparentée ; Justifier sept (7) années d'expérience dans les domaines du commerce, des finances et de l'industrie; Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

X - EXPERT CONSULTANT CHARGE DE LA COMMUNICATION ET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES

Sous la supervision du coordonnateur général, l'expert consultant assumera les fonctions suivantes :

(1) Formuler une stratégie et un plan d'action réaliste pour la mobilisation des ressources financières pour la période 2012-2014, en incluant : (a) un inventaire des donateurs traditionnels et non traditionnels du Togo existants, la fiabilité de l'accès aux Fonds, l'engagement potentiel des donateurs en ce qui concerne les Fonds et les donateurs prioritaires avec lesquels l'unité de gestion doit travailler en partenariat ; (b) les domaines d'appui,

méthodes, instruments, formes et partenariats qui pourraient être explorés pour des ressources externes ; (c) une description détaillée des objectifs d'étapes, des tâches spécifiques, du budget nécessaire et des instruments requis pour réaliser chaque étape ; (d) les recommandations sur les meilleurs moyens d'établir des partenariats durables avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux ; (e) les préconisations sur l'utilisation des médias et autres outils de communication pour mieux vulgariser le projet et faire connaître les besoins financiers de l'unité de gestion du programme diaspora; (f) un mécanisme de suivi évaluation pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action ; (g) l'évaluation des besoins à venir en cas de prolongation du programme et les insuffisances en matière de capacités pour mettre en œuvre la stratégie.

(2) Veiller à ce que les résultats détaillés de l'étude sur les sources alternatives de financement ainsi que les recommandations de l'unité de gestion et du comité de pilotage soient pris en compte dans la formulation de la stratégie ; (3) S'inspirer des expériences acquises dans la mobilisation des compétences et autres ressources par d'autres organisations de la diaspora africaine et tirer profit de la somme considérable de connaissances ; (4) Discuter des recommandations de la stratégie avec les partenaires Techniques et Financiers du Togo (PTF) en vue d'assurer sa réalisation (Fonds disponible pour la mise en œuvre de la stratégie, engagements d'aide, promesses de financement) ; (5) Proposer un plan de communication opérationnel sur le programme que ce soit au niveau national qu'international.

L'expert doit être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Masters) en sciences économiques (économie et gestion du développement), sciences sociales en administration publique ou toute autre discipline apparentée ; Justifier sept (7) années d'expérience en gestion du développement ou en communication et mobilisation de l'aide au développement; Avoir une bonne connaissance pratique en matière d'analyse, d'élaboration et de mise en œuvre des programmes/projets de coopération au développement; Avoir de très bonnes aptitudes en matière de communication et de mobilisation des ressources financières; Avoir de bonnes aptitudes en matière de rédaction de rapports et de communication institutionnelle ; Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) ; Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DOSSIERS DE CANDIDATURE

La durée de chaque mission est de 3 mois renouvelables.

Chaque Expert sera basé à Lomé au sein de l'Unité de Gestion du Programme diaspora au Secrétariat Général du Gouvernement.

Le Président de la Commission de passation des marchés du ministère de la fonction publique chargé de la réforme de l'administration à travers la l'Unité de Gestion du Programme Diaspora invite les consultants individuel intéressés à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations envisagées. Les candidats doivent fournir un dossier de candidature comprenant :

- Un CV actualisé résumant l'expérience acquise dans des projets similaires;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Un certificat de Nationalité Togolaise ;
- Une lettre de motivation de la candidature de deux pages au maximum, mentionnant les références du poste et incluant les noms de trois personnes de référence, dont au moins une résidant à Lomé, au Togo.

Les dossiers de candidature sont envoyés sous plis fermés, avec la mention « **TOGO/Recrutement des Compétences Additionnelles-Phase I** », et à l'attention du Coordonnateur National du Programme Diaspora -

Unité de Gestion du Programme Diaspora, Citée OUA, Villa No 93, Tél. 228 261 6401, ou par courriel:
recrutement@diaspora.gouv.tg, antoine.gbekobu@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 11 novembre 2011 à 00h00 GMT.

***** *Les candidatures féminines sont vivement encouragées.***

NB : Les termes de référence complets ainsi que tout autre renseignement peuvent être obtenus à l'adresse email ci-dessus.